



**EN CE  
MOMENT ...**

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE ROUGEAU BREVIANDE

## **Forêt régionale de Bréviande : coupes de cloisonnement et travaux sylvicoles**

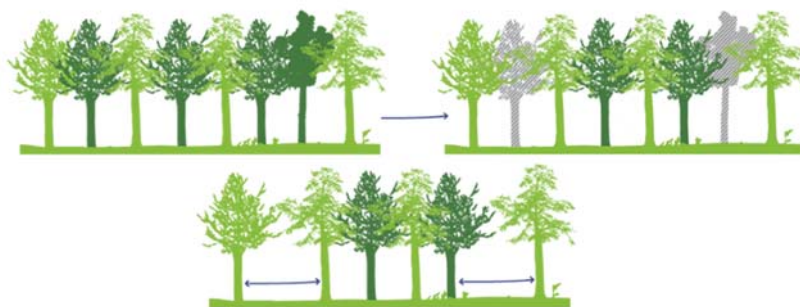
*Pantin, le 7 novembre 2022*

Des coupes et travaux ont démarré lundi 7 novembre en Forêt régionale de Bréviande, aménagée et gérée par l'Agence des espaces verts. Ils se déroulent à proximité de Seine-Port (parcelles 73 et 74), de Boissise-la-Bertrand (parcelles 40 et 41) et du Mée-sur-Seine (parcelle 24). Ils dureront environ trois semaines selon les conditions climatiques. Ils sont programmés dans le cadre de l'Aménagement forestier.

### **Des cloisonnements pour protéger le sol**

Les cloisonnements sont des cheminements rectilignes et parallèles, dédiés à la circulation des engins forestiers. Pour tracer ces cheminements, des arbres sont retirés à intervalles réguliers : c'est le chantier qui a eu lieu.

Ces travaux sont réalisés pour minimiser l'impact du passage des engins sur le sol (tassement), en les obligeant à n'utiliser que ces cheminements pour circuler dans la forêt. Ces « cloisonnements », parfois confondus avec des chemins de promenade, ne sont implantés qu'une seule fois dans la vie des parcelles.



**Les cloisonnements** : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

### **Des travaux de dégagement pour améliorer la qualité des peuplements**

Le dégagement consiste à dégager les semis de la végétation concurrente en vue de laisser assez de place aux essences dont on souhaite favoriser le développement. L'opération sera réalisée autant de fois que cela est nécessaire jusqu'à ce que la végétation atteigne 1,5 mètre de hauteur. Nécessaire à la pérennité de la forêt, le dégagement fait partie des travaux sylvicoles les plus fréquents.

### **L'Aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt**

L'Aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office National des Forêts (ONF) et l'Agence des espaces verts (AEV) pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt. Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Pour la Forêt régionale de Bréviande, il est planifié de 2014 à 2028.



**Pour la sécurité de tous,  
il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux.**

Contact AEV

---

#### **Angélique Lucas**

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : [alucas@aev-iledefrance.fr](mailto:alucas@aev-iledefrance.fr)



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

Pour en savoir plus : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

  [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)

## Forêt régionale de Bréviande : localisation des travaux de dégagement et de cloisonnement

